

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**SMDO - Syndicat Mixte du
Département de l'Oise (60)**
Rue Bellum Villare
Parc Tertiaire et Scientifique
60610 Lacroix Saint Ouen

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Syndicat Mixte du Département de l'Oise (60), L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT, Rue Bellum Villare Parc Tertiaire et Scientifique, 60610 Lacroix Saint Ouen, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 344096711. E-mail : marchespublics@smdoise.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Création graphique et rédaction du rapport annuel d'activité du Syndicat Mixte du Département de l'Oise

Lieu d'exécution

RUE BELLUM VILLARE 60610

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Le présent marché consiste à confier au prestataire la rédaction, la conception graphique et la mise en page des documents constituant le rapport annuel d'activité, ainsi que le suivi du travail d'impression (détails techniques, BAT imprimeur) à réaliser avec l'imprimeur sélectionné par le SMDO. Le prestataire devra collecter les données nécessaires auprès des services internes, élus et partenaires, rédiger les contenus de manière claire et accessible, et réaliser des graphiques, schémas et tableaux permettant d'illustrer les informations techniques et stratégiques. La prestation couvrira les rapports annuels d'activités des années 2024, 2025 et 2026. Les photos illustrant ces rapports d'activités seront fournies par le SMDO.

Les supports devront être livrés sous trois formats :

- Une version haute définition pour impression ;
- Une version basse définition pour diffusion numérique ;
- Les fichiers sources (fichiers d'exécution).

Le prestataire est également chargé de veiller au respect des délais convenus pour l'impression et la livraison des documents.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 36 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 06 janvier 2025 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Aucune garantie financière ne sera demandée au titulaire pour le versement de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : fonds propres du SMDO.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement. Toutefois, le mandataire devra être solidaire.

En application de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en

français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

PI24-05/12

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, soit le 27 décembre 2024, 12h00, une demande écrite, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marches-securises.fr>.

Une réponse sera alors adressée, par voie électronique, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 7 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres, soit le 30 décembre 2024.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Le pouvoir adjudicateur accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marches-securises.fr>.

La transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, disquette ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée, sauf en cas de copie de sauvegarde.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont les suivantes : fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+ 01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde » à l'adresse postale suivante :

Syndicat Mixte du Département de l'Oise
CS 30316
60203 COMPIEGNE CEDEX

ou est déposée contre récépissé auprès des services du SMDO, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 le vendredi), à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du Département de l'Oise
Parc Tertiaire et Scientifique
Rue Bellum Villare
60610 LACROIX- SAINT-OUEN

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Seuls les certificats conformes au RGS seront acceptés.

Date d'envoi du présent avis

05 décembre 2024